

*Ajournement*

Toutefois, j'ai des réserves à l'égard du projet de loi tel qu'il nous est présenté. Si j'autorise certains agents à entrer chez moi et à vérifier si je respecte les règlements, je préférerais qu'ils se munissent d'un mandat de perquisition.

Comprenez-moi bien. Il n'est pas facile de faire des lois, mais une fois qu'elles sont adoptées, elles s'appliquent à tout le monde. Certains de mes amis possèdent des armes de petit calibre qui sont devenues presque trop vieilles pour être utilisées. Ils y ont consacré beaucoup d'argent et les considèrent comme de véritables reliques. Ces personnes risquent maintenant d'être considérées comme des éléments criminels parce qu'elles n'enregistrent pas ces armes. Leur seule option est de s'en débarrasser.

• (1835)

Si nous confisquons, indemnisons aussi. Les gens l'accepteront. Lorsque je faisais partie du comité, je n'ai rien dit au sujet des armes de poing. Je crois que nous devons choisir notre ligne de conduite avec grande prudence.

La question me préoccupe beaucoup. Au lieu de s'adresser aux médias, les députés des deux côtés devraient saisir l'occasion et dire très clairement ce qu'ils pensent.

Je ne crois pas avoir quoi que ce soit à gagner en tentant de dévoiler notre orientation aux médias. Je rends au ministre ce qui lui revient et je crois que le Comité de la justice examinera le point de vue des députés d'en face et de ceux de mon parti.

J'aurai l'occasion de voter contre le projet de loi, car je ne peux l'appuyer dans sa forme actuelle. Cela ne signifie cependant pas que je n'examinerai pas les modifications qui seront proposées pour voir si elles satisfont aux besoins des Canadiens que je représente.

Je suis heureux d'avoir pu dire franchement ce que je pense du projet de loi que le ministre et la population canadienne dans l'ensemble trouvent fort important. Attendons cependant de voir les amendements qui seront proposés, après quoi nous exprimerons notre point de vue et porterons un jugement final.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

### LE BUDGET

**M. Osvaldo Nunez (Bourassa, BQ):** Monsieur le Président, le 1<sup>er</sup> mars dernier, je posais une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pour m'opposer aux frais décrétés dans le Budget au montant de 975 \$ imposés à toute personne désirant immigrer au Canada, en plus des 500 \$ qu'elle doit déboursier pour que son dossier soit étudié par des agents de l'immigration.

Le Canada devient ainsi l'un des pays les plus dispendieux où immigrer. Cette mesure injustifiée et inacceptable s'ajoute à la hausse vertigineuse de tous les tarifs reliés à l'immigration et à la

citoyenneté. De plus, je tiens à dénoncer ici la fermeture des bureaux et les coupures de personnel au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que la réduction draconienne du nombre de commissaires de la CISR.

Ces frais exorbitants représentent plusieurs mois, voire plus d'un an de salaire pour les immigrants originaires des pays pauvres. Les réfugiés n'étaient déjà plus capables de verser le montant de 500 \$, comment pourront-ils déboursier une somme additionnelle de 975 \$? La plupart d'entre eux arrivent au Canada sans argent. Parfois, ils ont tout perdu dans leur pays d'origine. En arrivant ici, ils doivent s'habiller l'hiver, se nourrir et louer un logement pour leur famille. Cette taxe est donc cruelle et inhumaine.

Comment le Canada peut-il prétendre qu'avec cette mesure, il fait honneur à la tradition humanitaire du pays à l'endroit des personnes déplacées ou persécutées, tel que spécifié par la Loi sur l'immigration? De plus, l'immense majorité des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants. Cette mesure rendra encore plus difficile le parrainage et la réunification des familles.

Je profite de cette occasion pour dénoncer les mauvais traitements infligés aux réfugiés en instance de déportation au centre de détention de Malton, près de l'aéroport de Toronto. Mercredi dernier, un ressortissant de l'Uruguay qui devait être déporté a dû être hospitalisé après avoir tenté de se suicider. J'ai mentionné le cas de douze personnes d'origine hispanique qui ont été victimes de mauvais traitements.

• (1840)

Je réitère ma demande au ministre de tenir une enquête sur ces allégations et de prendre les mesures qui s'imposent contre les responsables et les auteurs de cette situation grave et inacceptable.

[Traduction]

**Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, les nouveaux arrivants au Canada ont accès aux programmes sociaux universels subventionnés par l'ensemble des Canadiens.

Immigrants et réfugiés ont également accès à nos vastes services d'intégration et d'établissement, lesquels sont les meilleurs au monde. Ces programmes coûtent 271 millions de dollars par année et profitent en grande partie au Québec. Au nombre des services offerts, on compte les cours de langue, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux familles qui doivent inscrire les enfants à l'école et ainsi de suite. La liste est longue.

Dans le cadre des consultations qui ont été menées, les Canadiens nous ont dit qu'ils veulent que les personnes qui profitent du vaste éventail de programmes et de services offerts au Canada contribuent au financement de ceux-ci. Les réfugiés comme les immigrants ont dit vouloir y contribuer.

Nous savons que les frais ne seront pas à la portée de toutes les bourses. C'est pour cette raison que nous avons créé une nouvelle option prêt, destinée à permettre aux réfugiés d'obtenir l'aide financière dont ils ont besoin. Nous prévoyons que ces prêts,